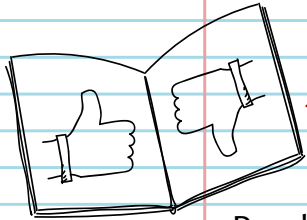




DÉPLOIEMENT D'UN GUIDE DES ÉCO-GESTES DANS LES SERVICES DE LA COMMUNE



CONTEXTE

Dans le cadre de son engagement durable et du développement de son Agenda 21 adopté en 2013, la ville du Mée-sur-Seine a élaboré un guide des éco-gestes.

OBJECTIFS

Réalisation d'un guide d'éco-gestes responsables à destination de l'ensemble des agents, élus, partenaires économiques de la commune dans le but de :

Promouvoir le développement durable dans l'action quotidienne.

Permettre aux publics visés par l'action de s'engager au quotidien sur des éco-gestes simples.

Fédérer autour d'un projet commun l'ensemble des acteurs (valorisation de l'image de la collectivité).

Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la réalisation d'économies budgétaires.

Développer l'application d'éco-gestes de la part des agents, des élus et des partenaires économiques autour de 6 thèmes quantifiables dont :

- La maîtrise des consommations et dépenses d'énergie, en eau et en papier.

- La gestion des déchets.

- L'optimisation des achats et des achats respectueux de l'environnement (éco-achats et achats responsables).

- La maîtrise des consommations et dépenses liées aux transports et déplacements.

Développer une attitude exemplaire et crédible vis-à-vis des administrés afin d'encourager des pratiques similaires au sein de la population (les éco-gestes).

Étape 1 : Sensibilisation des agents et des élus aux thèmes de l'environnement et de l'écocitoyenneté lors de la semaine du développement durable.

Étape 2 : Constitution d'un Comité technique composé d'agents volontaires. Chacune des Directions y était représentée afin que ces agents se fassent les ambassadeurs de la démarche dans leur service. Validation de la démarche éco-gestes responsables avec identification des thèmes environnementaux à retenir.

Étape 3 : Réalisation d'un quiz de l'éco-agent/élu et diffusion auprès des agents de la commune afin qu'ils puissent mesurer l'impact de leurs habitudes quotidiennes sur l'environnement.

Étape 4 : Constitution d'un groupe de travail composé de volontaires (agents et élus) et du Comité technique dont les missions étaient de :

- Définir les thématiques sur lesquelles les éco-gestes porteront.

DESCRIPTIF
TECHNIQUE



suite →

- Suivre et évaluer la progression de la démarche.
- Communiquer et valoriser les résultats obtenus.

Étape 5 : Proposition d'éco-gestes par les membres du groupe de travail et validation de l'ensemble des éco-gestes par le Bureau Municipal.

Étape 6 : Création et validation de supports de communication (plaquettes, campagnes d'affichage, etc.).

Étape 7 : Lancement de la démarche « éco-gestes responsables » et présentation du guide des éco-gestes aux services.

ACTEURS



Pilote :

Hervé ALLÈGRE, Chef de service Développement durable et Agenda 21 en lien avec Thierry LE CORRE, Adjoint au Maire chargé des Finances et du Développement durable.

Partenaires internes :

Comité technique : 8 personnes volontaires référents de leur Direction
Groupe de travail : Comité technique + 2 agents volontaires + 2 élus volontaires

Temps passé sur l'action :

Action réalisée sur une période de 1 an à raison de 212 heures de travail :

- Étude et réflexion du projet, réalisation de la démarche et de sa méthodologie pour validation en Comité technique, présentation en Bureau Municipal et réunion de cadres.
- Réunions du Comité technique et des Groupes de Travail.
- Présentation du guide finalisé aux différents services pour application.
- Formation du pilote à la Démarche éco responsable en mai 2011.
- Suivi du projet.

Environ 124 heures pour le Pilote, 88 heures en temps pour les agents/élus participant.

DONNÉES FINANCIÈRES



Coût total avant l'opération :

La communication autour du guide des éco-gestes et la réalisation de sa maquette ont mobilisé partiellement 1 agent de la Direction de la communication sur une période d'un mois. Impressions réalisées par l'Imprimerie en interne (mais limitées au maximum => transmission du guide par voie électronique)

Hors mis le « temps agents » comptabilisable, aucune autre dépense.

Bénéfices pour la collectivité :

Aucun chiffre de disponible pour le moment. Le récent service Contrôle de gestion est chargé de transmettre, chaque début d'année, un bilan sur la consommation énergétique du lieu de travail respectif des agents afin qu'ils puissent en mesurer l'évolution.

Résultats :

Même si cela n'a pas été mesuré, des changements de comportements se sont amorcés et sont observables dans les services de la commune. En effet, il devient, par exemple, de plus en plus rare de voir des bureaux rester allumés en fin de journée.

CONDUITE DE PROJET



Facteurs de réussite :

Pilote engagé et qui se tient au calendrier ainsi qu'à une méthodologie validée.
Pilote dynamique et capable de motiver le groupe de travail pour que ses membres soient force de proposition.
Implication des élus dans le groupe de travail.

Difficultés :

Trouver des personnes relais dans les services => Référent dans chaque Direction (qui s'engagent et qui jouent le jeu).

Suggestions d'amélioration :

Utiliser des outils de communication de proximité pour fédérer et/ou rappeler l'action comme un kit éco-responsable (choix d'un « cadeau » éco-responsable parmi une sélection, cet objet devant faciliter la mise en œuvre des éco-gestes par exemple).